

CNIEG

Votre retraite, notre métier

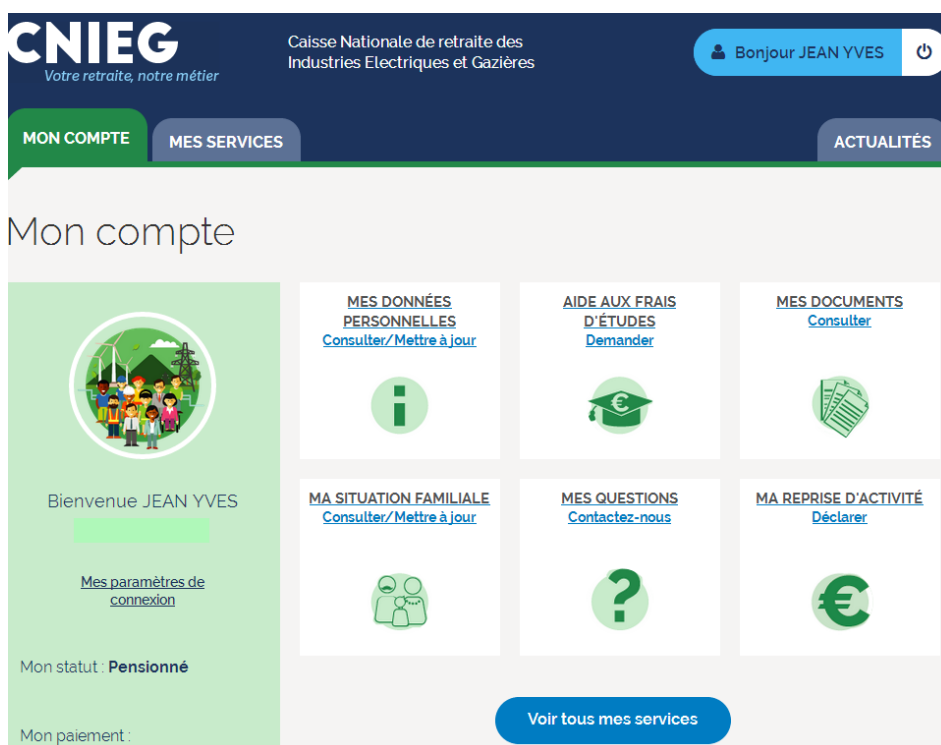
Attestation fiscale

Comment la retrouver ?

Comment retrouver mon attestation fiscale ?

1

Je me connecte à mon compte retraite CNIÉG et je consulte « Mes documents »



The screenshot displays the CNIÉG website interface. At the top left is the CNIÉG logo with the tagline 'Votre retraite, notre métier'. To the right, it says 'Caisse Nationale de retraite des Industries Electriques et Gazières' and 'Bonjour JEAN YVES'. Below this is a navigation bar with 'MON COMPTE', 'MES SERVICES', and 'ACTUALITÉS'. The main content area is titled 'Mon compte' and features a sidebar on the left with a welcome message 'Bienvenue JEAN YVES' and a 'Mes paramètres de connexion' link. The main area contains a grid of service tiles: 'MES DONNÉES PERSONNELLES' (Consultar/Mettre à jour), 'AIDE AUX FRAIS D'ÉTUDES' (Demander), 'MES DOCUMENTS' (Consultar), 'MA SITUATION FAMILIALE' (Consultar/Mettre à jour), 'MES QUESTIONS' (Contactez-nous), and 'MA REPRISE D'ACTIVITÉ' (Déclarer). A blue button at the bottom says 'Voir tous mes services'. A red arrow points to the 'MES DOCUMENTS' tile.

Comment retrouver mon attestation fiscale ?

1

Je sélectionne le type de document :

« Attestation fiscale » puis l'année de perception de ces revenus

Consulter mes documents

Pour visualiser vos documents, sélectionnez l'année et le type de document puis cliquez sur le bouton « Filtrer ».

Exemple : pour visualiser votre attestation fiscale 2018, choisir l'année « 2018 » puis « Attestation fiscale » dans le menu « Type de document » et cliquer sur le bouton « Filtrer ».

2

Mois

2018

Attestation fiscale

1

Filtrer

2

Je clique sur le bouton « Filtrer »

Comment retrouver mon attestation fiscale ?

- 1 Je retrouve mon attestation fiscale en date du 01/01/2018 pour mes revenus perçus durant l'année 2018...

Mes documents reçus

Date d'effet

Type de document

Consulter/Télécharger

01/01/2018

Attestation fiscale



- 2 Je peux la consulter en cliquant sur 

- 3 Ou la télécharger en cliquant sur 

Comment retrouver mon attestation fiscale ?

Page 1



Ce document est disponible sur www.cnieg.fr.

Pour nous contacter :
Téléphone : 02.40.84.01.84
www.cnieg.fr

Vos références :

E-mail :
Tél. (mobile) :
Tél. (fixe) :

Exemple

ATTESTATION FISCALE SUR LES REVENUS 2018

| | |
|--|----------|
| Montant net imposable des sommes perçues | € |
| Valeur fiscale des avantages en nature | - |
| TOTAL À DÉCLARER | € |
| Impôt retenu à la source pour les résidents à l'étranger | - |

A savoir

Cette attestation vous permet de vérifier votre déclaration d'impôts pré-remplie des revenus versés par la CNIÉG au cours de l'année 2018. Le montant à déclarer est communiqué à l'administration fiscale par la CNIÉG.

L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique pour tout ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Pour toute question sur le prélèvement à la source : consultez le site www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source ou appelez le 0809 401 401 (numéro non surtaxé dédié).

Si votre déclaration fiscale n'est pas pré-remplie, veuillez reporter le « **Total à déclarer** » à la rubrique « **Pensions, retraites, rentes** » de votre déclaration.

- **Total à déclarer** = montant net imposable + valeur fiscale des avantages en nature.
- **Montant net imposable** = montant net à payer + charges déductibles.
- **Valeur fiscale des avantages en nature** = évaluation forfaitaire des avantages accordés, fixée par le ministère des Finances. Elle est fonction de l'usage des tarifs particuliers, du type de chauffage et du nombre de personnes à charge.

Pour toute question relative au barème des **avantages en nature**, consultez le site www.sgeieg.fr ou contacter votre service gestionnaire des avantages en nature au **09 69 39 58 60**.

Comment retrouver mon attestation fiscale ?

Page 2

RÉCAPITULATIF DES SOMMES PERÇUES EN 2018

En 2018, vous étiez «Soumis» aux contributions sociales.

MONTANT DES SOMMES VERSÉES EN 2018

qui comprennent la pension, la majoration enfants, le minimum de pension, la prestation complémentaire de réversion, l'indemnité d'avantages en nature, l'aide aux frais d'études, le sursalaire familial, l'indemnité transport résident Corse, etc.

| | Brut imposable colonne (A) | Cotisations déductibles colonne (B) | Net imposable col (A) - col (B) | Net Payé |
|-----------|-------------------------------|--|------------------------------------|-----------|
| Janvier | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Février | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Mars | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Avril | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Mai | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Juin | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Juillet | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Août | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Septembre | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Octobre | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Novembre | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| Décembre | 2 172,7 € | 300,0 € | 1 872,7 € | 1 872,7 € |
| | | TOTAL | 22 412,7 € | |